

Mairie de Vendargues

Département de l'Hérault
Arrondissement de Montpellier

Vendargues, le 18 juin 2020

République Française

Arrêté N° 390/2020

Le Maire de la commune de Vendargues

VU la loi n° 82-813 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et des Régions

VU l'article L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de la Route

VU l'arrêté interministériel relatif à la signalisation routière

CONSIDERANT qu'il convient pour des raisons de sécurité, de régler la circulation et le stationnement sur diverses rues afin de permettre la réalisation de travaux de voirie (Ouverture de chambres télécom pour tirage fibre optique sans terrassement) par l'Entreprise SOGETREL, du 1^{er} au 17/07/2020 inclus.

A R R E T E

Article 1 Afin de permettre la réalisation de travaux de voirie (Ouverture de chambres télécom pour tirage fibre optique sans terrassement) par l'Entreprise SOGETREL, du 1^{er} au 17/07/2020 inclus, la circulation sera règlementée dans diverses voies de la manière suivante :

- **Stationnement interdit sur l'emprise du chantier (Avenue des Bigos – Rue du Salaison – Rue des Aires – Rue Vieille)**
- **Empiètement sur la chaussée – Circulation alternée si nécessaire**
- **Vitesse limitée à 30 km/h**

Article 2 L'entreprise sera chargée de mettre en place les panneaux de signalisation règlementaires, et éventuellement un alternat par feux ou manuel, pour permettre l'application des présentes dispositions.

Article 3 Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

Article 4 Le Directeur Général des Services, La Police Municipale, le Commandant de la Gendarmerie de Castries, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera :

Transmise pour information à la Gendarmerie de Castries - aux responsables de sociétés de transport en commun

Publiée en Mairie

Notifiée à l'intéressé

Le Maire,

Guy LAURÉT

The image shows a blue circular official stamp of the Mairie de Vendargues, Hérault. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VENDARGUES' and 'Hérault' with a star. A black ink signature is written over the stamp.